

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 4254 Étanchéité de surface résistance moyenne anti-goutte

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 4254

Page 1 de 12

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

4254 Étanchéité de surface résistance moyenne anti-goutte

Groupe du produit:

UFI: H7SC-80YY-U00N-TDUE

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/de la préparation

Adhésifs et produits d'étanchéité

#### Utilisations déconseillées

Aucune information disponible.

### 1.3. Renseignements concernant le fabricant qui fournit la fiche de données de sécurité

Société:	Kisling AG	
Rue:	Motorenstrasse 102	
Lieu:	CH-8620 Wetzikon	
Téléphone:	+41 58 272 0 272	
E-mail:	customerservice@kisling.com	
Interlocuteur:	Product Compliance	Téléphone: +49 7940 5096 143
E-mail (Interlocuteur):	compliance@kisling.com	
Internet:	www.kisling.com	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** 145 (24 h) (Inland/intérieur du pays/nell'entroterra)  
+41 44 251 51 51 (aus dem Ausland/de l'étranger/dall'estero)  
24h numéro d'appel d'urgence +1 872 5888271 (KAR)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou de la préparation

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Sens. 1; H317

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Triethyleneglycol Methacrylate

**Mention d'avertissement:** Attention

#### Pictogrammes:



#### Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer Vapeur.

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

### 2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 4254 Étanchéité de surface résistance moyenne anti-goutte

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 4254

Page 2 de 12

énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Préparations

#### Caractérisation chimique

Mélanges

#### Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
109-16-0	Triethyleneglycol Methacrylate			30 - < 50 %
	203-652-6		01-2119969287-21	
	Skin Sens. 1; H317			
80-15-9	hydroperoxyde de cumène			0,1 - < 1 %
	201-254-7	617-002-00-8	01-2119475796-19	
	Org. Perox. E, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, STOT RE 2, Aquatic Chronic 2; H242 H331 H312 H302 H314 H373 H411			
114-83-0	2-phenylacetohydrazide			0,1 - < 1 %
	204-055-3			
	Acute Tox. 3; H301			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
109-16-0	203-652-6	Triethyleneglycol Methacrylate	30 - < 50 %
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg		
80-15-9	201-254-7	hydroperoxyde de cumène	0,1 - < 1 %
	par inhalation: ATE = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 1100 mg/kg; par voie orale: DL50 = 382 mg/kg Skin Corr. 1B; H314: >= 10 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 3 - < 10 Eye Dam. 1; H318: >= 3 - < 10 Eye Irrit. 2; H319: >= 1 - < 3 STOT SE 3; H335: >= 1 - < 10		
114-83-0	204-055-3	2-phenylacetohydrazide	0,1 - < 1 %
	par voie orale: DL50 = 270 mg/kg		

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau

Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche abondamment à l'eau. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 4254 Étanchéité de surface résistance moyenne anti-goutte

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 4254

Page 3 de 12

Irritant — irritation cutanée et lésions oculaires  
Peut irriter les voies respiratoires. Dyspnée.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Extincteur à sec

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation**

Produits de combustion dangereux, Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans l'espace libre des systèmes fermés.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

#### **Information supplémentaire**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Évacuer la zone.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **Remarques générales**

Utiliser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

##### **Pour la rétention**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Retenir l'eau de nettoyage contaminée et l'éliminer. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

##### **Pour le nettoyage**

Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.

##### **Autres informations**

Recueillir dans des récipients fermés et les remettre à une décharge.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas affecter les personnes souffrant de problèmes de sensibilisation cutanée, d'asthme, d'allergies, d'affections respiratoires chroniques ou répétitives à un poste de travail où le mélange est utilisée.

##### **Préventions des incendies et explosion**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 4254 Étanchéité de surface résistance moyenne anti-goutte

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 4254

Page 4 de 12

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

#### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

#### Information supplémentaire

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.  
Ne pas vider le récipient avec de la pression. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

#### Conseils pour le stockage en commun

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Classes d'entreposage: 10 (Liquides combustibles)

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition (Art.50 al.3 Ordonnance sur la prévention des accidents, OPA, SR 832.30)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m <sup>3</sup>	fib/ml	Catégorie	Notation	Origine
80-15-9	Hydroperoxyde de alpha,alpha-diméthylbenzyle	-	-		peroxydes org.		
7631-86-9	Silices amorphes: précipitée (alvéolaire)	-	0,3		VME 8 h	SSC	
7631-86-9	Silices amorphes: précipitée (inhalable)	-	4		VME 8 h	SSC	

#### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance	Voie d'exposition	Effet	Valeur
109-16-0	Triéthylenglycol Methacrylate			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	48.5 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	13.9 mg/kg p.c./jour
	Utilisateur privé DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	14.5 mg/m <sup>3</sup>
	Utilisateur privé DNEL, à long terme	dermique	systémique	8.33 mg/kg p.c./jour
	Utilisateur privé DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	8.33 mg/kg p.c./jour
80-15-9	hydroperoxyde de cumène			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	6 mg/m <sup>3</sup>

#### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	Valeur
109-16-0	Triéthylenglycol Methacrylate	
	Milieu environnemental	
	Eau douce	0.016 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)	0.016 mg/l
	Eau de mer	0.002 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0.185 mg/kg
	Sédiment marin	0.018 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	1.7 mg/l
	Sol	0.027 mg/kg

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 4254 Étanchéité de surface résistance moyenne anti-goutte

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 4254

Page 5 de 12

#### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	Valeur
Milieu environnemental		
80-15-9	hydroperoxyde de cumène	
Eau douce		0.003 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0.031 mg/l
Eau de mer		0 mg/l
Sédiment d'eau douce		0.023 mg/kg
Sédiment marin		0.002 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0.35 mg/l
Sol		0.003 mg/kg

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



##### Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

###### Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

###### Protection des mains

Porter les gants de protection homologués

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.  
NBR (Caoutchouc nitrile) 0,4 mm, Temps de pénétration 480 min

Remplacer en cas d'usure.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

###### Protection de la peau

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

###### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Type de filtre: A/P2

###### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	rouge
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé

#### Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	> 150 °C

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 4254 Étanchéité de surface résistance moyenne anti-goutte

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 4254

Page 6 de 12

Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):	7 (10%)
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	pratiquement insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 23 °C):	1,1 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative:	non déterminé
Densité de vapeur relative:	non déterminé

### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: S'enflamme spontanément.

#### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé

Teneur en corps solides: non déterminé

Point de ramollissement:

DIN EN 1238

Viscosité dynamique (à 25 °C): 1500.000 - 2300.000 mPa·s Brookfield 7 / 0.5 rpm

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

#### Toxicité aiguë

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 4254 Étanchéité de surface résistance moyenne anti-goutte

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 4254

Page 7 de 12

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### ETAmél calculé

ATE (orale) > 5000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 50 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 12,5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
109-16-0	Triethyleneglycol Methacrylate				
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Souris	Publication (2003)	subacute study according to EPA Dermal B
80-15-9	hydroperoxyde de cumène				
	orale	DL50 382 mg/kg	Rat	IUCLID	
	cutanée	ATE 1100 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 3 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 0,5 mg/l			
114-83-0	2-phenylacetohydrazide				
	orale	DL50 270 mg/kg	Souris	Fournisseur précédent/Producteur	

#### Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (Triethyleneglycol Methacrylate)

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée disponible

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

#### Expériences tirées de la pratique

Peut être nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Autres informations

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 4254 Étanchéité de surface résistance moyenne anti-goutte

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 4254

Page 8 de 12

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h][d]	Espèce	Source	Méthode
109-16-0	Triethyleneglycol Methacrylate					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 100 mg/l	72 h	Raphidocelis subcapitata	REACH Registration Dossier	EU Method C.3
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 32 mg/l	21 d	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	EU Method C.20

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
109-16-0	Triethyleneglycol Methacrylate	2.3

### FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
109-16-0	Triethyleneglycol Methacrylate	16		REACH Registration D

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

#### Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

080410 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de colles et de mastics (y compris produits d'étanchéité); Déchets de colles et de mastics, autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

#### Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)

080410 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de colles et de mastics (y compris produits d'étanchéité); Déchets de colles et de mastics, autres que ceux visés

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 4254 Étanchéité de surface résistance moyenne anti-goutte

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 4254

Page 9 de 12

à la rubrique 08 04 09

#### Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

080410 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de colles et de mastics (y compris produits d'étanchéité); Déchets de colles et de mastics, autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

#### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### Transport fluvial (ADN)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

Non

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 4254 Étanchéité de surface résistance moyenne anti-goutte

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 4254

Page 10 de 12

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

#### Information supplémentaire

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles: 0.684 % (7.521 g/l)

##### Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Teneur en COV (OCOV): &lt; 3 %

Classification des liquides de nature à polluer les eaux: B - Liquides, qui ne polluent les eaux qu'en grande quantité.

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs, OPAM: N'est pas soumis à l'ordonnance sur les accidents majeurs

(UE) EINECS/ELINCS/NLP: oui

(RC) TCSI: oui

(NZ) NZIoC: oui

(USA) TSCA: oui

(CDN) DSL: oui

(ROK) KECI/ECL: oui

(RP) PICCS: inconnu

(JP) MITI: oui

(CHN) IECSC: oui

(AUS) AIIC: oui

(CDN) NDSL: non

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16.

#### Abréviations et acronymes

Org. Perox. E: Peroxyde organique, type E

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë, catégorie de danger 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë, catégorie de danger 4

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 4254 Étanchéité de surface résistance moyenne anti-goutte

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 4254

Page 11 de 12

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée, sous-catégorie 1B  
 Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1  
 STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, catégorie de danger 2  
 Aquatic Chronic 2: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 2  
 CLP: Classification, labelling and Packaging  
 REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals  
 GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals  
 UN: United Nations  
 CAS: Chemical Abstracts Service  
 DNEL: Derived No Effect Level  
 DMEL: Derived Minimal Effect Level  
 PNEC: Predicted No Effect Concentration  
 ATE: Acute toxicity estimate  
 LC50: Lethal concentration, 50%  
 LD50: Lethal dose, 50%  
 LL50: Lethal loading, 50%  
 EL50: Effect loading, 50%  
 EC50: Effective Concentration 50%  
 ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate  
 NOEC: No Observed Effect Concentration  
 BCF: Bio-concentration factor  
 PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
 vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
 (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
 RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
 ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
 (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation  
 intérieures)  
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
 EmS: Emergency Schedules  
 MFAG: Medical First Aid Guide  
 IATA: International Air Transport Association  
 ICAO: International Civil Aviation Organization  
 MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
 IBC: Intermediate Bulk Container  
 VOC: Volatile Organic Compounds  
 SVHC: Substance of Very High Concern

### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul

### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H331	Toxique par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 4254 Étanchéité de surface résistance moyenne anti-goutte

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 4254

Page 12 de 12

#### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

---

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*